

La gauche populiste lance, en secret, "l'assaut final contre l'État de droit"

Roumanie Alors que le pays assure la présidence de l'UE, le gouvernement roumain a adopté des réformes controversées de la justice.

Alors que la Roumanie assume la présidence du Conseil de l'Union, le gouvernement de gauche populiste persévère dans ses réformes controversées visant à mettre au pas la justice, ignorant les multiples mises en garde européennes. "La Commission suit avec une grande inquiétude les évolutions concernant l'état de droit en Roumanie [...] et demandera des explications au gouvernement roumain sur les plus récentes modifications introduites", a de nouveau déclaré mercredi Margaritis Schinas, porte-parole de l'exécutif européen. Il faisait référence aux ordonnances d'urgence adoptées mardi par le gouvernement roumain dans le plus grand secret: elles ne figureraient pas à l'ordre du jour et n'ont pas été annoncées par la Première ministre Viorica Dancila à l'ouverture de la séance. Une attitude qui rappelle la première tentative, en 2017, du Parti social-démocrate (PSD) au pouvoir à Bucarest de limiter l'indépendance du système judiciaire, avant de faire partiellement marche arrière face à la colère de la rue.

Parmi les modifications adoptées mardi, la plus significative concerne le Bureau chargé de mener des enquêtes sur les magistrats, une juridiction disciplinaire créée par les sociaux-démocrates. Celui-ci ne sera plus soumis au contrôle du procureur général, qui ne pourra plus bloquer une investigation visant un magistrat s'il la considère illégale ou non fondée. Or le procureur général n'est autre qu'Augustin Lazar, devenu la cible de la gauche populiste qui a lancé, en octobre dernier, une procédure de révocation à son encontre.

Désormais, le Bureau chargé de mener des enquêtes sur les magistrats agira comme une "institution autonome" sans aucun autre contrôle du système judiciaire – si ce n'est celui du ministre de la Justice, Tudorel Toader, comme le craignent l'opposition et des pointures du milieu judiciaire. Pour le nouveau parti d'opposition Plus, les sociaux-démocrates "ont fabriqué un

parquet anticorruption parallèle qui mènera des enquêtes sur les procureurs qui se sont permis de lancer des investigations contre les politiciens". Vendredi dernier, ce Bureau chargé d'enquêter sur les magistrats a d'ailleurs lancé une investigation contre Laura Codruta Kovesi, icône de la lutte anticorruption et épouvantail de la gauche populiste, à l'heure où elle ambitionne de prendre les rênes du Parquet européen.

"Ceci n'est pas un État de droit"

Cette ordonnance n'a pas manqué de faire réagir également l'ancien président de la Cour constitutionnelle, Augustin Zegrean, qualifiant cette situation de "folie" sur le site Hotnews.ro. Selon lui, les membres du gouvernement roumain "veulent diriger le pays par le biais d'ordonnances d'urgence, car elles sont plus difficiles à démanteler et produisent des effets immédiats. Ceci n'est pas un État de droit".

D'aucuns suspectent également la gauche populiste de vouloir ainsi prendre en main et étouffer une enquête visant Liviu Dragnea, leader du PSD et *de facto* du pays. En effet, le parquet anticorruption roumain (DNA) – jadis dirigé par M^{me} Kovesi avant qu'elle soit écartée de sa fonction par le PSD – a affirmé que le Bureau chargé de mener des enquêtes sur les magistrats a déjà essayé quatre fois d'obtenir le transfert du dossier Tel Drum, dans lequel Liviu Dragnea est soupçonné de corruption, abus de pouvoir, création d'emplois fictifs, faux et usage de faux en vue d'obtenir illégalement des fonds européens.

L'ordonnance adoptée ce mardi modifie également les procédures et les critères de nomination des procureurs aux plus hautes fonctions. Pour le politologue Cristian Pirvulescu, "c'est le dernier assaut contre l'État de droit avant que celui-ci s'effondre définitivement. Car les nominations politiques aux parquets et aux cours se feront en faveur de ceux qui sont au pouvoir. C'est une tentative de contrôler les procureurs et de terroriser les magistrats".

Devant les journalistes, M. Toader a soutenu que ces modifications avaient été proposées par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Mais les procureurs du CSM ont assuré qu'ils n'étaient pas au courant de ces projets, affirmant que ces modifications affecteront sérieusement le travail de la justice.

Maria Udrescu

La Commission, inquiète, va demander des explications à Bucarest sur les réformes visant la justice.